Corsica
c|a.u.e
Consiglìu d'architettura, d'urbanisimu è di l'ambiente

COMPTE RENDU DE VISITE ET AVIS ARCHITECTURAL

Du : Avril 2024
A : Monacia-d'Aullène
Rédacteur : M.S.

Participants :

- Mr M. LUCIANI	MAIRE	- Mme M. SANTONI	CAUE de CORSE
- Mr F. CANETTI	CONSEILLER MUNICIPAL	- Mme M. GIACALONE	CAUE de CORSE

Diffusion :
Mairie de Monacia-d'Aullène

REQUALIFICATION D'UNE PLACETTE ET D'UN PARKING ADJACENT

Schéma de principe annexe:

Etat projeté

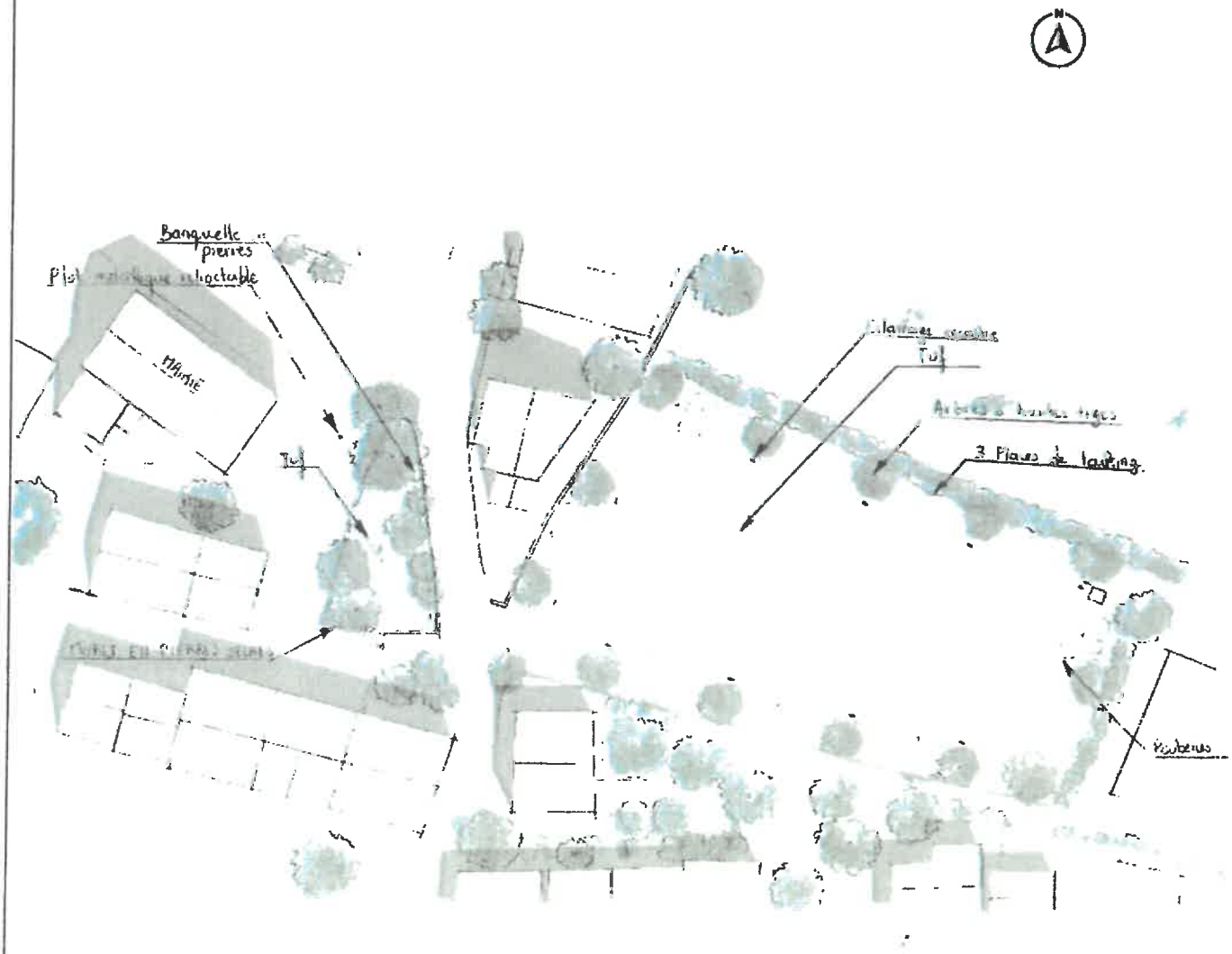

18-20 Cours Grandval – 20 000 AJACCIO - Tel : 04 95 21 19 48
Mail : info@caue.corsica

Corsica
c|a.u.e
Consigliu d'architettura, d'urbanisimu è di l'ambiente

COMPTE RENDU DE VISITE ET AVIS ARCHITECTURAL

Du : Avril 2024
A : Monacia-d'Aullène
Rédacteur : M.S.

Participants :

- Mr M. LUCIANI	MAIRE	- Mme M. SANTONI	CAUE de CORSE
- Mr F. CANETTI	CONSEILLER MUNICIPAL	- Mme M. GIACALONE	CAUE de CORSE

Diffusion : Mairie de Monacia-d'Aullène

REQUALIFICATION D'UNE PLACETTE ET D'UN PARKING ADJACENT

Schéma de principe annexe:

Perspective projet - Placette:

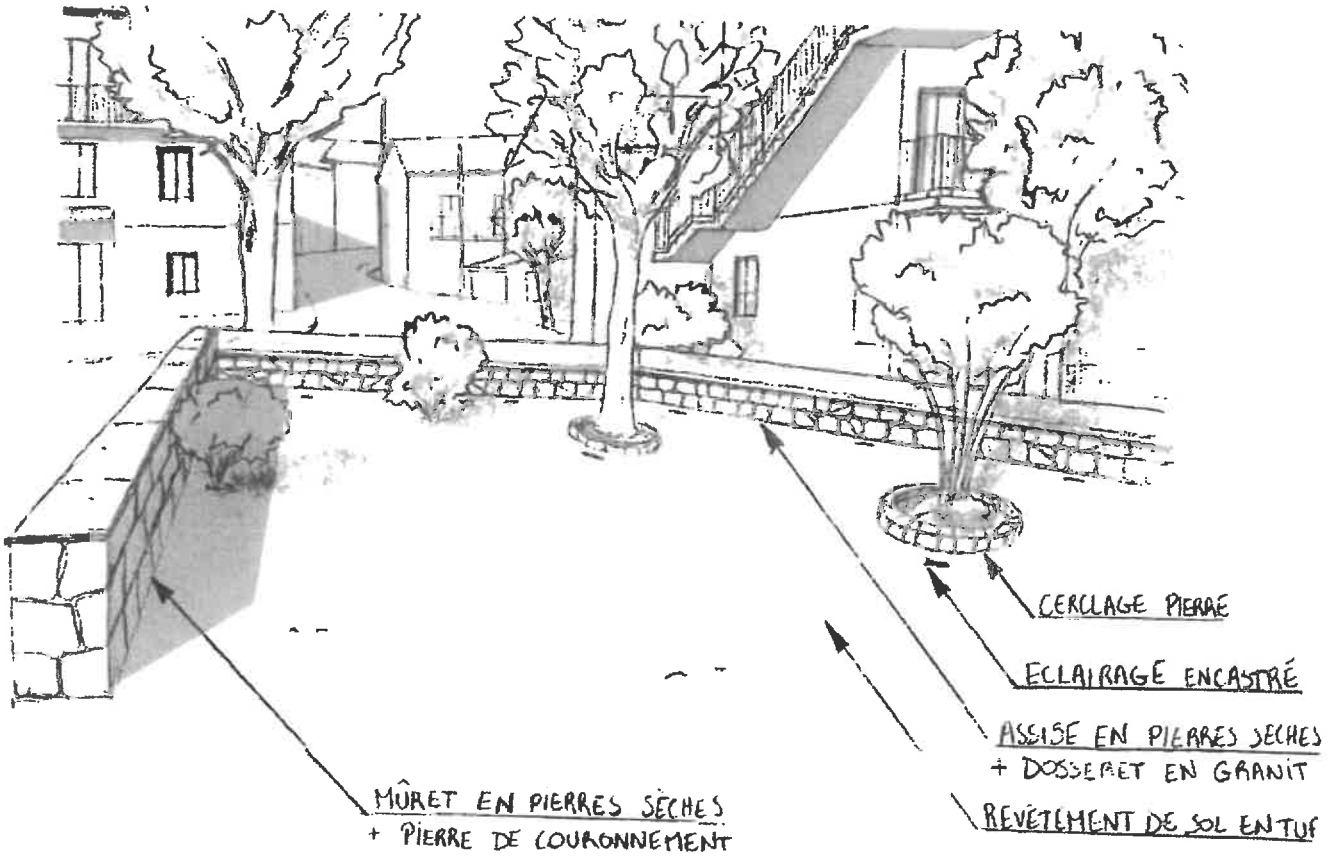

Corsica
c|a.u.e
Consigliu d'architettura, d'urbanisimu è di l'ambiente

COMPTE RENDU DE VISITE ET AVIS ARCHITECTURAL

Du : Avril 2024
A : Monacia-d'Aullène
Rédacteur : M.S.

Participants :

- M^r M. LUCIANI	MAIRE	- M^{me} M. SANTONI	CAUE de CORSE
- M^r F. CANETTI	CONSEILLER MUNICIPAL	- M^{me} M. GIACALONE	CAUE de CORSE

Diffusion :
Mairie de Monacia-d'Aullène

REQUALIFICATION D'UNE PLACETTE ET D'UN PARKING ADJACENT

Schéma de principe annexe:

Perspective projet - Local poubelles:

18-20 Cours Grandval – 20 000 AJACCIO - Tel : 04 95 21 19 48
Mail : info@caue.corsica

COMPTE RENDU DE VISITE ET

AVIS ARCHITECTURAL Du : Avril 2024

A : Monacia-d'Aullène Rédacteur : M.S.

Participants : Diffusion :

- Mr M. LUCIANI MAIRE - Mme M. SANTONI CAUE de CORSE Mairie de Monacia-d'Aullène

- Mr F. CANETTI CONSEILLER MUNICIPAL - Mme M. GIACALONE CAUE de CORSE

18-20 Cours Grandval – 20 000 AJACCIO - Tel : 04 95 21 19 48

Mail : info@caue.corsicaREQUALIFICATION D'UNE PLACETTE ET D'UN PARKING ADJACENT

Etat des lieux :

Placette:

La petite placette face à la mairie est en terre, parsemée de quelques pousses d'herbes sauvages. Elle bénéficie de

plantations type arbres et arbustes en sa périphérie (photos 01, 02, 03 et 04). De plus on y trouve deux bancs en

bois, au nord, ainsi que deux bancs en granit au Sud (photos 01, 04, 07, 08).

L'espace est enclavé entre deux voies, à l'ouest de plein pied, à l'Est la route se trouve en contrebas (photos 05,

06). Sur les zones impactées par la difference de niveaux, la placette est ceinturée par des murets en pierres. Un

escalier, en pierre également, fait la jonction entre les deux voiries (photo 08). De part sa proximité avec la mairie,

cet espace public souffre de stationnement sauvage, alors qu'un grand parking est présent quelques mètres plus

loin.

Parking:

Le Parking est en terre, entouré de clotures grillagées et d'arbustes. De l'herbe pousse par parsimonie en périphérie

du terre plein. Des contenaires de poubelles sont présents au fond du terrain (photo 09). Il n'y a pas d'aménagement

définie en ce qui concerne le stationnement. Cette grande étendue en terre sert de lieu de rassemblement notamment

lors d’évènements organisés par la commune, tel que le bal du village.

Travaux à réaliser :

Placette:

- Mise en oeuvre d’un revêtement de sol en tuf compacté.

- Les murs péripériques seront repris en utilisant la technique traditionnelle de la pierre sèche.

- Une banquette en pierres sèches avec dossier en granite sera prévu côté Est afin de créer une assise tout en

garantissant une sécurité au niveau de la voirie située plus bas.

- Les arbres seront conservés et entourés par des murets bas en pierres. De plus, un arbre sera rajouté au nord au

au niveau de la pointe de la place pour dissuader les véhicules de stationner.

- Un éclairage par encastrement à énergie solaire sera à prévoir au pied des arbres et des murs en pierre pour

valoriser le lieu de nuit.

- Nous proposons la mise en place d’un plot rétractable afin d’empecher les stationnements inopinés entre la placette

et la mairie, néanmoins l’accès aux visiteurs pourra être donné par une commande à distance.

Parking:

- Création d’un parking de stationnement répondant aux normes en vigueur notamment en terme d’accessibilité. Il

conviendra de privilégier un revêtement de sol permeable carrossable, type tuf.

- Une attention particulière sera portée à la végétalisation du site grâce à la plantation de quelques arbres

supplementaires en vue de créer un rythme permettant d’insérer 3 places de stationnement entre arbres.

- Un embelissement sera à prévoir au niveau des poubelles, ces dernières seront cachées par des murets en

pierres sèches, de manière à créer un local, qui se verra fermé par des portes en bois d’essence locale (voir schéma

d’intention).

- Création d’un mur en pierres sèches au sud de la parcelle, afin de séparer parking et habitations.